



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



Audit Eurex
Société de commissaires aux comptes
28, rue Notre Dame des Victoires
75002 Paris
France

Easyvista S.A.

***Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes consolidés***

Exercice clos le 31 décembre 2019
Easyvista S.A.
Immeuble Horizon 1
10, allée Bienvenue - 93160 Noisy-le-Grand
Ce rapport contient 32 pages



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



Audit Eurex
Société de commissaires aux
comptes
28, rue Notre Dame des Victoires
75002 Paris
France

Easyvista S.A.

Siège social : Immeuble Horizon 1
10, allée Bienvenue - 93160 Noisy-le-Grand
Capital social : € 3 195 036,20

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée générale de la société Easyvista S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Easyvista S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 29 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note II.2.9 « Reconnaissance du chiffre d'affaires » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires. Nos travaux ont consisté à vérifier le caractère approprié des méthodes comptables retenues et à vérifier les informations présentées en annexe.
- Les notes II.2.11 « Impôts sur les sociétés et impôts différés » et IV.16 « Impôts différés » de l'annexe exposent les principes retenus par la société en matière d'impôts différés. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fonde l'activation des déficits reportables, à vérifier les calculs effectués par la société et à vérifier que ces notes de l'annexe aux comptes consolidés donnent une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévue par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe,

données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 29 avril 2020. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la Direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris La Défense, le 30 avril 2020

Paris, le 30 avril 2020

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Audit Eurex



Eric Lefebvre
Associé

Sandrine Jeanjacquot
Associée

GROUPE EASYVISTA

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2019

SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
Bilan consolidé au 31 décembre 2019	2 - 3
Compte de résultat consolidé	4 - 5
Tableau de flux de trésorerie	6
Annexe au bilan et au compte de résultat consolidés	7

BILAN ACTIF

En €

Rubriques	Montant Brut	Amortissements/ Dépréciations	31 Déc 2019	31 Déc 2018
Capital souscrit non appelé				
Ecart d'acquisition	5 821 585	2 467 841	3 353 744	3 353 744
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 898 342	1 673 213	225 129	479 451
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de recherche et développement	888 591	888 591	0	133 289
Concessions, brevets et droits similaires	834 782	641 213	193 569	163 282
Autres immobilisations incorporelles	174 969	143 408	31 561	182 880
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 445 513	1 961 258	484 254	570 032
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel, outillage	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	2 435 810	1 961 258	474 551	498 300
Immobilisations en cours	9 703	0	9 703	71 732
Avances et acomptes	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	580 472	0	580 472	308 281
Participations par mise en équivalence	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	1	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	580 472	0	580 472	308 281
ACTIF IMMOBILISE	10 745 912	6 102 313	4 643 600	4 711 508
STOCKS ET EN-COURS	0	0	0	0
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En-cours de production de biens	0	0	0	0
En-cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	27 393	0	27 393	6 365
CREANCES	28 510 804	261 416	28 249 388	17 089 568
Créances clients et comptes rattachés	25 231 795	261 416	24 970 379	13 987 266
Autres créances	3 279 009	0	3 279 009	3 102 302
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
DIVERS	2 920 312	0	2 920 312	3 570 025
Valeurs mobilières de placement	712 391	0	712 391	938 616
(dont actions propres)	708 212	0	708 212	747 572
Disponibilités	1 479 454	0	1 479 454	1 000 925
Impôts différés actif	728 468	0	728 468	1 630 484
COMPTES DE REGULARISATION	616 774	0	616 774	667 150
Charges constatées d'avance	616 774	0	616 774	667 150
ACTIF CIRCULANT	32 075 284	261 416	31 813 868	21 333 107
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0	0	0
Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0
Ecart de conversion - Actif	0	0	0	1
TOTAL GENERAL	42 821 196	6 363 729	36 457 467	26 044 616

BILAN PASSIF

En €

<i>Rubriques</i>		31 Déc 2019	31 Déc 2018
Capital social ou individuel (dont versé :	3 195 036	3 195 036	3 147 969
Primes d'émission, de fusion, d'apport		6 927 694	6 043 408
Ecart de réévaluation		0	0
Réserve légale		224 958	86 767
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées		0	0
Autres réserves consolidées		-14 083 325	-14 921 756
Ecart de conversion sur le résultat			-14 956
RESULTAT DE L'EXERCICE CONSOLIDE (bénéfice ou perte)		5 614 098	2 290 731
Ecart de conversion		331 285	-626 758
Subventions d'investissement		0	0
	CAPITAUX PROPRES	2 209 747	-3 994 595
Produits des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
	AUTRES FONDS PROPRES	0	0
Provisions pour risques		238 978	329 818
Provisions pour charges		1 257 022	859 596
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 496 000	1 189 414
DETTES FINANCIERES		11 080 790	8 588 911
Emprunts obligataires convertibles		6 651 600	7 500 000
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		4 396 567	1 074 089
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)		32 623	14 822
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0	0
DETTES D'EXPLOITATION		12 861 878	11 088 536
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 700 651	3 963 915
Dettes fiscales et sociales		9 161 227	7 124 621
DETTES DIVERSES		1 538 405	604 420
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0
Autres dettes		1 538 405	604 420
COMPTES DE REGULARISATION		7 270 647	8 567 931
Produits constatés d'avance		7 270 647	8 567 931
DETTES		32 751 721	28 849 797
Ecart de conversion passif		0	0
TOTAL GENERAL		36 457 467	26 044 616

COMPTE DE RESULTAT

En €	31/12/2019	31/12/2018
	Total	Total
Vente de marchandises	23 015 287	14 472 061
Production vendue de biens	-	-
Production vendue services	22 666 911	22 926 598
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	45 682 198	37 398 660
Production stockée	-	-
Production immobilisée	-	59 096
Subventions d'exploitation	-	-
Reprises/provisions & transferts de charges	467 744	268 396
Autres produits	18 532	40 731
PRODUITS D'EXPLOITATION	46 168 474	37 766 883
Achat d'études	5 753 107	4 015 146
Achat Marchandises	24 640	63 780
Variation de stocks	-	-
Achats de mat. 1ères et autres appros	-	-
Variation de stocks	-	-
Autres achats et charges externes	7 308 974	6 948 125
Impôts, taxes et versements assimilés	868 470	788 697
Salaires et traitements	16 002 449	15 547 542
Charges sociales	7 213 913	6 162 592
	-	-
Dotations d'exploitation	-	-
* Sur immobilisat° : dot° aux amortissements	551 399	640 988
* Sur immobilisat° : dot. aux dépréciations	-	-
* Sur actif circulant: dot° aux dépréciations	231 016	75 274
* Pour risques et charges: dot. aux provisions	478 426	548 365
Autres charges	263 017	301 649
CHARGES D'EXPLOITATION	38 695 410	35 092 158
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 473 063	2 674 725
De Participations	-	-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	15 381	43 563
Reprises/provisions et transfert de charges	343 857	93 953
Différences positives de change	439 032	616 505
Produits nets sur cessions de VMP	203 768	-
PRODUITS FINANCIERS	1 002 038	754 021
	-	-
Dot° aux amortissements, provisions et dépréciations	-	12 429
Intérêts et charges assimilées	448 665	430 602
Différences négatives de change	-	16 352
Charges nettes sur cessions de VMP	68 536	-
CHARGES FINANCIERES	517 201	459 383
RESULTAT FINANCIER	484 837	294 638
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	7 957 900	2 969 363
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	58 792	357 457
Produits exceptionnels sur opérations en capital	77 537	116 903
Reprises, provisions et transfert de charges	-	-
PRODUITS EXCEPTIONNELS	136 329	474 360

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	253 504	494 070
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	229 439	9 708
Dotations aux amortissements et provisions	-	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	482 943	503 778
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 346 614	- 29 418
Participation des salariés au résultat	-	-
Impôt exigible sur les bénéfices	- 1 095 173	- 162 730
Impôts différés	- 902 016	- 483 867
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-
Ecart de consolidation		- 2 618
Total des produits	47 306 841	38 995 263
Total des charges	- 41 692 743	36 704 532
BENEFICE OU PERTE	5 614 098	2 290 731

Résultat par action 3,34 1,38

Résultat dilué par action 3,34 1,38

Sur la base du nombre d'actions existant au 31 décembre de chaque exercice

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En €

31/12/2019

31/12/2018

Flux liés à l'activité	(2 654 673)	464 852
Résultat Net	5 614 098	2 290 731
Elimination des éléments non monétaires	856 354	1 218 958
Plus ou moins values de cessions	(51 550)	(60 771)
Impôts différés	902 016	483 867
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	7 320 917	3 932 784
Variation Créances	(10 972 376)	(8 985 409)
Variation Dettes	2 287 162	5 100 609
Variation comptes de régularisation	(1 297 572)	416 868
Variation de frais financiers	7 196	0
Variation BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	(9 975 590)	(3 467 932)
Flux liés aux opérations d'investissements	(589 083)	(594 643)
Acquisition d'immobilisations	(768 578)	(638 288)
Cessions d'immobilisations	179 495	24 894
Variation du contrat de liquidités long terme	0	18 751
Dividendes versés aux actionnaires	0	0
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	0	0
Subventions d'investissement reçues	0	0
Flux liés aux opérations financières	4 010 322	138 283
Augmentation de capital en numéraire	102 586	56 086
Réduction de capital	0	0
Emission d'emprunt	4 000 000	222 071
Remboursement d'emprunts	(143 963)	(190 786)
Cession nette des actions propres	51 699	50 913
Ecart de conversions	8 692	13 358
Variation de trésorerie Totale	775 258	21 850

Contrôle

0

0

Trésorerie d'ouverture

1 408 224

1 386 374

Total Variation de trésorerie

775 258

21 850

Trésorerie de clôture

2 183 481

1 408 224

Intérêts courus à l'ouverture

(108 572)

(103 466)

Intérêts courus à payer variation

(7 196)

(5 106)

Intérêts courus à payer clôture

(115 768)

(108 572)

**ANNEXE AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDES
ET EVENEMENTS POST CLOTURE**

NOTES PREALABLES

L'ensemble des données mentionnées dans les documents de synthèse consolidés est exprimé en Euros sauf spécification contraire.

I – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE ET EVENEMENTS POST CLOTURE

Au cours de l'exercice 2019, les ventes de licences et de services logiciels associés ont poursuivi leur dynamique favorable pour s'établir à 39,3 M€, faisant ressortir une solide croissance de +20%, portée par le gain de nombreux nouveaux clients, en France comme à l'international. Parmi ces revenus, le chiffre d'affaire récurrent, à savoir les licences renouvelables, les prestations d'hébergement des licences ainsi que les contrats SaaS et maintenance, s'est établi à 36,8 M€, en croissance de +28%.

Les activités de conseil et de formation sur les logiciels sont ressorties en croissance de +31,8% à 6,3 M€, reflétant le nombre de nouveaux clients et l'envergure des projets.

Sur la période, l'EBITDA (correspondant au résultat d'exploitation, retraité des dotations et reprises pour amortissements, et des dotations et reprises pour provisions des risques et charges) **s'élève à 8,5 M€, soit 18,6% du chiffre d'affaires**, représentant une très forte hausse par rapport à l'exercice 2018. Cette performance découle de la forte hausse des revenus, soutenue par la pertinence des investissements, et de la bonne maîtrise des coûts dont la hausse est restée contenue par rapport à la croissance de l'activité.

La hausse des dépenses opérationnelles a principalement concerné les charges de personnel et les coûts variables d'exploitation liés aux infrastructures d'hébergement. Les dépenses de personnel évoluent de 6,9% à 23,1 M€, au 31 décembre 2019, suite au renforcement des équipes commerciales, techniques et des fonctions corporate, en France et aux Etats-Unis, intervenu au cours du second semestre 2018. Au 31 décembre 2019, le groupe EASYVISTA compte 216 collaborateurs contre 194 au 31 décembre 2018. Après prise en compte de ces éléments, **la marge d'exploitation ressort en très forte hausse à 16% du chiffre d'affaires contre 7% lors de la même période l'an dernier.**

Les charges financières, maîtrisées sur la période, correspondent principalement, pour rappel, au versement des intérêts liés aux obligations convertibles. L'évolution du résultat financier, qui s'établit à 0,48 M€ contre 0,29 M€ au 31 décembre 2018, découle de la baisse du taux de change moyen euro/dollar sur la période par rapport à l'exercice 2018. Après intégration de ces éléments ainsi que d'un résultat exceptionnel de -0,35 M€, et d'une charge d'impôt de 2 M€, **le résultat net s'établit à 5,6 M€ soit 12% du chiffre d'affaires contre 2.290.731€ soit 6% du chiffre d'affaires pour l'année 2018.**

La forte hausse de la rentabilité traduit l'effet de levier de notre modèle économique qui bénéficie pleinement de la dynamique commerciale et de la pertinence de notre stratégie d'investissement, le tout s'inscrivant au sein d'une politique de gestion des coûts maîtrisée.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par Covid-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et de la constante évolution des mesures annoncées par le Gouvernement (confinement et aides d'État), n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. À la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration des états financiers 2019 de la société, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

La société a effectué des démarches pour obtenir un PGE auprès des organismes bancaires.

EasyVista n'est pas en mesure de déterminer avec précision l'impact net du Coronavirus sur les objectifs commerciaux et de rentabilité pour 2020. L'instauration du travail à distance pour la quasi-totalité des salariés dans le monde permet d'assurer une pleine continuité des activités sans dégradation de la qualité des services fournis aux clients (hébergement SaaS, support, conseils), ni des processus internes (R&D, prise de commandes, facturation, présentations commerciales et marketing). Toutefois, à ce jour nous estimons ne pas pouvoir assurer la croissance annoncée.

L'impact découle des reports attendus des nouvelles commandes, la situation actuelle contraignant les clients à concentrer exclusivement leurs ressources sur la continuité opérationnelle de l'activité au détriment du lancement de nouveaux projets.

Dans ce contexte, la bonne maîtrise des coûts et l'efficacité opérationnelle renforcée resteront des priorités importantes au cours des prochains mois.

Par ailleurs, EasyVista bénéficie de facteurs de résilience clés tels qu'une visibilité importante liée à la part récurrente de ses revenus, celle-ci représentant en 2019 plus de 80% du volume d'activité. D'autre part, malgré l'impact sur le new business à court terme, lié aux projets reportés par les clients, le groupe table, dès 2020, sur la signature de nouveaux contrats, et de commandes additionnelles sur des clients existants, conséquence attendue de la crise actuelle qui incitera les organisations à accélérer la digitalisation des processus métiers.

Aucun autre élément postérieur au 31 décembre 2019 susceptible d'avoir un impact significatif sur les comptes présentés n'est intervenu.

II – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

1. HYPOTHESES DE BASE

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes :

- . continuité de l'exploitation,
- . permanence des méthodes comptables,
- . indépendance des exercices.

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur l'application des méthodes comptables, sur les montants de certains actifs et passifs, ainsi que sur certains éléments du résultat de la période. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité. Elles concernent principalement les tests de valeurs sur les actifs et les provisions.

2. REGLES GENERALES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES

Les comptes consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi du 3 janvier 1985, du décret d'application du 17 février 1986, et en application du règlement CRC 99-02.

Les sociétés dans lesquelles EasyVista exerce directement un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

2.1 *Méthode des coûts historiques*

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en euros courants.

2.2 Immobilisations

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée de ces immobilisations dans le patrimoine de la société.

L'amortissement pour les comptes consolidés a été calculé selon le mode linéaire considéré représentatif de l'amortissement économique et ce pour l'ensemble du groupe.

Ecarts d'acquisition :

Ils sont constitués de la différence entre le coût d'acquisition des titres de participations et la quote-part de situation nette acquise à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition de KNOWESIA ne fait pas l'objet d'un amortissement. Un test de dépréciation a été réalisé à la clôture, conformément à la réglementation applicable à compter du 1^{er} janvier 2016.

En application du règlement CRC 2002-10, des tests de dépréciation ont été réalisés sur les écarts d'acquisition afin de déterminer une éventuelle perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition est supérieure à sa valeur actuelle estimée. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale et la valeur d'utilité déterminée sur la base d'hypothèses qualitatives et quantitatives ainsi que sur les flux de trésorerie issus des prévisions d'exploitation estimées par la Direction du Groupe pour l'exercice à venir. Les résultats de ces tests ont permis de constater qu'aucune dépréciation ne s'avérait nécessaire au 31 décembre 2019 pour l'écart d'acquisition Knowesia.

Pour mémoire, les écarts d'acquisitions relatifs aux filiales situées en Espagne, au Portugal, en Italie et au Royaume-Uni étaient déjà intégralement amortis depuis le 31 décembre 2016.

Immobilisations incorporelles :

Les logiciels sont amortis sur une durée de 2 ans.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties sur une période de 3 ans. Elles sont constituées de concessions et droits similaires et de notre site internet.

Les frais de recherche et développement constatés en 2014 ont été amortis linéairement sur une durée de 5 ans et sont à ce jour complètement amortis.

Les frais de recherche et développement ne sont plus capitalisés depuis l'exercice 2015, ils sont directement inscrits en charges.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les agencements sont amortis sur une durée de 5 à 10 ans.

Le matériel et le mobilier de bureau, selon la nature des biens acquis, ont été amortis sur une durée de 3 à 5 ans.

Le matériel de transport est amorti sur une durée de 4 ans.

Les dispositions des règlements du comité de la réglementation comptable portant sur les actifs (CRC2004-06 relatif à la définition, à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs) sont appliquées depuis le 1^{er} janvier 2005.

2.3 Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances ont été dépréciées lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

La valeur d'inventaire est appréciée au regard du risque de recouvrement.

2.4 Disponibilités et VMP

Les liquidités disponibles en banque et en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur de marché est inférieure à la valeur comptable à la clôture de l'exercice.

2.5 Opérations en devises étrangères

La méthode préférentielle est utilisée, elle consiste à inscrire les écarts de conversion dans le résultat consolidé.

Les achats et les ventes en devises sont enregistrés au taux du jour des opérations.

En fin de période, la société calcule, devise par devise, ses positions de change relatives aux créances et dettes. Les écarts de change latents (pertes et gains) sont portés au compte de résultat.

2.6 Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les bilans des sociétés étrangères sont convertis en Euros en utilisant la méthode du cours de clôture. Les comptes de résultats et les flux de trésorerie de ces mêmes sociétés sont convertis au taux moyen de l'exercice. Les différences de conversion engendrées par la conversion en Euros des comptes des sociétés étrangères sont portées dans les capitaux propres sur la ligne intitulée « Ecart de conversion ».

2.7 Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées lorsqu'il existe une obligation dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressource, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celle-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, contractuel ou découler des pratiques de la société.

2.8 Engagements de retraite

Les engagements de retraite et avantages assimilés ont été évalués en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées appliquée séparément à chaque salarié, et en suivant la recommandation ANC 2013-02. Cette méthode permet de répartir la valeur actuarielle des prestations futures sur chacune des années de service du salarié.

Les droits acquis par les salariés au titre des indemnités de départ à la retraite ont fait l'objet d'une comptabilisation dans les comptes consolidés, en provisions pour risques et charges.

Ces provisions ne concernent que la société mère.

Les principales hypothèses retenues pour le calcul de la provision pour IDR au 31 décembre 2019 sont les suivantes :

	Cadres	Non cadres
Taux d'actualisation	0,80%	0,80%
Taux de turn-over	Faible	Faible
Taux de revalorisation salariale	3,00%	3,00%
Age de départ en retraite	66	65
Table de mortalité	TH TF 00-02	TH TF 00-02

2.9 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est composé de licences (perpétuelles ou renouvelables), dont le revenu est reconnu en début de période lors du transfert de propriété, et de certaines autres prestations, dont le revenu est reconnu au fur et à mesure de leur exécution.

Le chiffre d'affaires comprend également des contrats d'abonnement (Saas), d'hébergement et de maintenance, dont le revenu est reconnu en résultat en tenant compte de la période d'abonnement courue sur l'exercice. Le montant du revenu lié aux prestations à effectuer sur l'exercice suivant est différé au passif du bilan en produits constatés d'avance.

Le chiffre d'affaires est essentiellement issu de :

- contrats de licences perpétuelles (ou licences « classiques ») pour lesquels le revenu est reconnu intégralement lors de l'envoi au client de la clef d'activation du logiciel.
- contrats de licences « renouvelables », par lequel le client dispose d'un accès au logiciel pour une période définie par contrat (le plus souvent, 36 mois). La maintenance du logiciel est assurée par Easyvista durant toute la période. A la demande du client, le logiciel peut être hébergé sur des serveurs externes supervisés par Easyvista. Pour ces contrats, le revenu est reconnu de la manière suivante : 80% du montant total du contrat au titre de la redevance de licence renouvelable est reconnu en revenu lors de l'envoi au client de la clef d'activation du logiciel, tandis que 20% du montant total du contrat est reconnu en revenu de manière linéaire sur la durée totale du contrat, au titre des prestations de maintenance et le cas échéant d'hébergement (prestations de « managed services »).
- contrats d'abonnement « SaaS » (« Software as a Service ») par lequel le client dispose d'un accès à distance au logiciel sur une plate-forme administrée par Easyvista. Pour ces contrats, le revenu est reconnu de manière linéaire sur la période d'abonnement.
- contrats de maintenance de logiciel, pour lesquels le revenu est reconnu de manière linéaire sur la période définie par le contrat.
- contrats de prestations de services pour lesquels le revenu est reconnu au fur et à mesure de la réalisation des prestations.

2.10 Crédits d'Impôts

Aucun crédit d'impôt recherche, ni de crédit impôt innovation n'ont été comptabilisé sur l'exercice 2019.

2.11 Impôts sur les sociétés et impôts différés

Certains décalages d'imposition dans le temps peuvent dégager des différences temporaires entre la base imposable et le résultat consolidé avant impôts. Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés selon la méthode du report variable, c'est à dire au dernier taux connu à la date de clôture. Les actifs d'impôts différés ne sont pas constatés lorsque la société n'a pas l'assurance de les imputer à court terme.

Rapprochement entre la charge d'impôt totale comptabilisée dans le résultat comptable consolidé et la charge d'impôt théorique

En K€	31/12/19
Résultat net des sociétés intégrées	5 614
- Impôts sociaux	-1 095
- Impôts différés latents	-902
= Charges d'impôts sur le résultat consolidé	-1 997
Résultat avant impôts	7 611
- Impôts théoriques au taux de 28 %	-2 131
= Différence d'impôts	134

Explications	Charges	Produits
Différences permanentes sociales	26	
Différences permanentes consolidation		4
Utilisation déficits non activés précédemment		149
ID non activés s/déficits de l'exercice	1	
ID activés s/déficits (non activés précédemment)		
Différence de taux d'impôt social		8
Différence de taux d'impôt différé		
Impact de changement de taux d'ID		
Total	27	161
Différence nette		134

2.12 Modalités de calcul des résultats par action

Le résultat par action et le résultat dilué par action sont calculés en conformité avec les modalités de l'avis n°27 de l'O.E.C.

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé se rapportant au nombre d'actions de la société mère au dernier jour de l'exercice.

3. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de principe comptable ni de présentation ayant un impact significatif sur les comptes n'est intervenu au cours de l'exercice 2019.

III – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Sociétés	Siège	Pourcentage d'intérêt au 31/12/2019	Méthode de consolidation 2018	Méthode de consolidation 2019	N° Siret
EasyVista SA	Noisy-le-Grand (France)	Société Mère	IG	IG	34784894700037
EasyVista S.L	Madrid (Espagne)	100%	IG	IG	B81267767
EasyVista S.r.l.	Milan (Italie)	100%	IG	IG	03455710966
EasyVista SA	Lisbonne (Portugal)	100%	IG	IG	501926003
EasyVista Ltd	Berkhamsted (Royaume-Uni)	100%	IG	IG	3516042
EasyVista Inc	Cambridge (Etats-Unis)	100%	IG	IG	04-3484009
Logiciels EasyVista Inc	Montréal (Canada)	100%	IG	IG	1168355932
EasyVista GmbH	Munich (Allemagne)	100%	IG	IG	HRB 203560 München

IG = Intégration globale

IV – COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

1. IMMOBILISATIONS

En €	Début exercice	Variation de change	Acquisitions	Cessions Diminutions Reclassement	31-déc-19
Ecart d'acquisition	5 821 585	-	-	-	5 821 585
ECARTS D'ACQUISITION	5 821 585	-	-	-	5 821 585
Frais d'établissement, de recherche & développement	888 591	-	-	-	888 591
Autres postes d'immobilisations incorporelles	939 613	2 384	170 594	- 102 840	1 009 751
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 828 205	2 384	170 594	- 102 840	1 898 342
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	2 259 053	9 433	128 390	38 934	2 435 810
Immobilisations corporelles en cours	71 732	-	14 767	- 76 795	9 703
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 330 784	9 433	143 157	- 37 862	2 445 513
Participations mises en équivalence	-	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	308 281	738	450 410	- 178 957	580 472
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	308 281	738	450 410	- 178 957	580 472
TOTAL GENERAL	10 288 855	12 555	764 161	- 319 659	10 745 912

2. AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

En €	Début exercice	Variation de change	Dotations	Reprises Diminutions	31-déc-19
Ecart d'acquisition	2 467 841	-	-	-	2 467 841
ECARTS D'ACQUISITION	2 467 841	-	-	-	2 467 841
Frais d'établissement, de recherche & développement	755 303	-	133 289	-	888 591
Autres postes d'immobilisations incorporelles	593 451	2 083	189 088	-	784 622
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 348 754	2 083	322 377	-	1 673 213
Terrains	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	1 760 752	6 883	229 023	- 35 400	1 961 258
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 760 752	6 883	229 023	- 35 400	1 961 258
Participations mises en équivalence	-	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	0	-	-	-	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	-	-	-	0
TOTAL GENERAL	5 577 347	8 966	551 399	- 35 400	6 102 313

L'intégralité des dotations est relative à des amortissements linéaires

3. ECARTS D'ACQUISITION

En €	Début exercice	Variation de périmètre	Augmentation	Diminution	Fin exercice
Europe du Sud (Espagne, Portugal, Italie)	600 382				600 382
Easyvista Ltd (Royaume Uni)	1 867 455				1 867 455
Knowesia (France)	3 353 744				3 353 744
Ecarts d'acquisition - Valeur brute	5 821 581	0	0	0	5 821 581
Europe du Sud (Espagne, Portugal, Italie)	(600 382)				(600 382)
Easyvista Ltd (Royaume Uni)	(1 867 455)				(1 867 455)
Knowesia (France)					0
Ecarts d'acquisition - Dépréciation et amortissement	(2 467 837)	0	0	0	(2 467 837)
Ecarts d'acquisition - Valeur nette	3 353 744	0	0	0	3 353 744

4. ETAT DES CREANCES ET DETTES AU 31 DECEMBRE 2019

En €

Etat des créances	Montant brut	1 an au plus	Plus de 1 an
Créances rattachées à des participations	-		
Prêts, cautionnements et autres créances	580 472	180 704	399 768
Clients et comptes rattachés	25 231 795	25 231 795	
Fournisseurs avances et acomptes versés	27 393	27 393	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	88 821	88 821	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 632	10 632	
Etat, autres collectivités: impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités: taxe sur la valeur ajoutée	299 814	299 814	
Etat, autres collectivités: créances diverses	290 066	290 066	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	2 589 675	2 589 675	
Charges constatées d'avance	616 774	616 774	
Total Général	29 735 443	29 335 675	399 768

Etat des dettes	Montant brut	1 an au plus	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt obligataire convertible	6 651 600	6 651 600		
Autre emprunt obligataire	-			
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	7 375	7 375		
Emprunts et dettes à plus d'un an à l'origine	4 305 059	515 130	3 389 929	400 000
Emprunts et dettes financières divers	116 756	116 756		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-			
Fournisseurs et comptes rattachés	3 700 651	3 700 651		
Dettes fiscales et sociales	8 467 383	8 467 383		
Etat: impôt sur les bénéfices	693 844	693 844		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-			
Comptes courants passif				
Autres dettes	1 538 405	1 538 405		
Produits constatés d'avance	7 270 647	7 270 647		
Total Général	32 751 721	28 961 791	3 389 929	400 000

5. ACTIONS PROPRES DETENUES

Au 31 décembre 2019, la société détenait 12.777 actions propres détenues directement, comptabilisées à l'actif du bilan au cours historique pour 708.212 € et représentant 951.887 € au cours de clôture. Ces actions représentent 24.276 € de capital en nominal.

Au cours de la période 4.582 actions ont été achetées à un cours moyen de 39,29 €, 10.251 actions ont été vendues à un cours moyen de 35,71 € et 15.667 actions ont été distribuées à des membres du personnel conformément aux dispositions du paragraphe 6 – Capital social.

6. CAPITAL SOCIAL

Le capital social d'un montant total de 3.195.036,20 € se compose à la clôture de l'exercice 2019 de 1.681.598 actions de 1,90 € de valeur nominale, entièrement libérées, pour mémoire à la clôture de l'exercice 2018, le capital social s'élevait à 3.147.969,40 € composé de 1.656.826 actions de 1,90 €.

L'Assemblée Générale Mixte du 27 juin 2013 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à l'émission de 150.000 options de souscription ou d'achat d'actions jusqu'au 27 août 2016. Par le Conseil d'Administration du 03 décembre 2013, la société a émis 9.000 options de souscription ou d'achat d'actions exerçables jusqu'au 03 décembre 2023. Chaque option donne le droit de souscrire à une action d'une valeur nominale de 1,90 € au prix de 17 € par action. Au 31/12/2019, 3.050 options au total ont été exercées dont 1.500 sur l'exercice 2018 qui ont donné lieu à une augmentation de capital en 2018 de 2.850 €. Au 31/12/2019, compte tenu des salariés sortis et des options déjà exercées, 2.700 options peuvent encore être exercées, l'augmentation de capital sociale potentielle liée à l'exercice de ces 2.700 options est de 5.130 €.

L'Assemblée Générale Mixte du 26 juin 2014 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à l'émission de 30.000 bons de souscription d'actions jusqu'au 26 décembre 2015. Par le Conseil d'Administration du 11 septembre 2014, la société a émis 7.500 bons de souscription d'actions exerçables jusqu'au 10 septembre 2024 à condition d'avoir été souscrits avant le 31 août 2015. Le prix de souscription unitaire de ces bons est fixé à 1,21 €. Chaque bon donne le droit de souscrire à une action d'une valeur nominale de 1,90 € au prix de 24,10 € par action. Au 31/12/2019, 7.500 bons ont été exercés et pourront donner lieu lors de leur conversion à une augmentation de Capital Social potentielle de 14.250 €.

L'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2016 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à l'émission d'obligations convertibles en actions ordinaires. En conséquence, le Conseil d'Administration, lors de sa séance du 28 juillet 2016, faisant usage de la délégation susvisée, a décidé l'émission d'un emprunt obligataire en deux tranches, d'un montant nominal de sept millions cinq cent mille euros (7.500.000 €) moyennant l'émission de cent quatre-vingt-sept mille cinq cents (187.500) obligations convertibles d'une valeur nominale de quarante euros (40 €) chacune. Le Conseil d'Administration a décidé de réserver la souscription des 187.500 OC au profit des personnes et dans les proportions suivantes :

Au titre de la Première Tranche :

Porteurs d'OC	Nombre d'OC	Montant de la souscription (en €)
Isatis Développement 3	51.759	2.070.360
Conversion Funding, LLC	25.000	1.000.000
TOTAL	76.759	3.070.360

Au titre de la Seconde Tranche :

Porteurs d'OC	Nombre d'OC	Montant de la souscription (en €)
Isatis Antin FCPI 2013	7.242	289.680
Isatis Antin FCPI 2014	14.651	586.040
Isatis Expansion	26.348	1.053.920
FCPI Fortune Europe 2014	8.904	356.160
FCPI Objectif Europe	8.340	333.600
FCPI Fortune Europe 2015	14.328	573.120
FCPI Fortune Europe 2016-2017	21.210	848.400
FCPI InnovAlto	9.718	388.720
TOTAL	110.741	4.429.640

Il est rappelé que, conformément aux dispositions des articles L. 228-91 et L. 225-132 du code de commerce, cette émission emporte de plein droit, au profit des obligataires, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux 187.500 actions ordinaires d'une valeur nominale de 40 € (prime d'émission incluse) qui pourraient être émises sur conversion des OC,

Ces options ont été souscrites aux dates suivantes :

- la Première Tranche au 28 juillet 2016 ;
- la Seconde Tranche au plus tard le 7 septembre 2016.

Le contrat d'émission des obligations convertibles en date du 28 juillet 2016, prévoit une prime de non conversion égale à 4% par an capitalisée au premier janvier de chaque année. Compte tenu de la stratégie d'investissement exposée par les porteurs d'OC ci-dessus, du cours actuel de l'action et de la performance de la société, la probabilité de la non-conversion est considérée comme négligeable à fin décembre 2019. Le montant d'une telle prime n'a donc pas été provisionné à fin décembre 2019.

Par courrier du 12 décembre 2019, le FCPI Fortune Europe 2016-2017, titulaire d'obligations convertibles en actions (les « **OCA** »), a demandé la conversion de 21.210 OCA. La conversion des OCA ayant donné lieu à l'émission de 21.210 actions d'une valeur nominale de 1,90 € l'une, représentant une souscription d'un montant total, prime d'émission incluse, de 848.400 €, libérées par voie de compensation avec sa créance obligatoire le 12 décembre 2019. Après cette opération, le solde des OCA convertible s'établit à 166.290.

L'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2016 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à l'émission d'options de souscription ou d'achat d'actions au bénéfice des membres du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux (ou de certains d'entre eux) de la Société et des sociétés et groupements d'intérêt économique liés à la Société dans les conditions définies à l'article L. 225-180-I dudit code, des options donnant droit à la souscription ou à l'achat d'actions ordinaires, étant précisé que le nombre d'options attribuées au titre de la présente autorisation ne pourrait donner droit à l'achat ou la souscription de plus de 50.000 actions d'une valeur nominale de 1,90 € l'une, étant précisé que la somme (i) des actions susceptibles d'être émises ou acquises sur exercice des options attribuées en vertu de ladite résolution, et (ii) des actions qui seraient attribuées gratuitement en vertu de la huitième résolution de ladite assemblée ne pourra excéder 60.000 actions d'une valeur nominale de 1,90 € l'une.

Par décision du Conseil d'Administration du 10 octobre 2016, la Société a émis 30.000 options de souscription ou d'achat d'actions exerçables jusqu'au 9 octobre 2026. Chaque option donne le droit de souscrire à une action d'une valeur nominale de 1,90 € au prix de 25,10 € par action. Durant le Conseil d'Administration du 13 Février 2018 a été informé par le président, que, à la suite de son départ du groupe, le salarié bénéficiaire avait renoncé à l'exercice des 30.000 options de souscription d'actions qui lui avait été attribuées. Le conseil, a donc constaté la caducité de l'intégralité de ces options de souscription d'actions. En conséquence, au 31/12/2019 plus aucune option attribuée par le Conseil d'Administration du 10 octobre 2016 ne peut être exercée.

Par décision du Conseil d'Administration du 23 juin 2017, la Société a émis 20.000 options de souscription ou d'achat d'actions exerçables jusqu'au 30 juin 2027. Chaque option donne le droit de souscrire à une action d'une valeur nominale de 1,90 € au prix de 28,80 € par action. Au 31 décembre 2019, 4.624 options ont été exercées et ont donné lieu à une augmentation de capital de 8.785,60 €. Au 31/12/2019, compte tenu des salariés sortis et des options déjà exercées, 14.876 options peuvent encore être exercées, l'augmentation de capital social potentielle liée à l'exercice de ces 14.876 options est de 28.264,40 €.

L'Assemblée Générale Mixte du 29 juin 2017 a approuvé l'acquisition de la société Knowesia par la Société et le Traité d'Apport conclu avec les Apporteurs. Dans le cadre de l'opération d'acquisition, l'Assemblée Générale Mixte a approuvé une augmentation de capital de 149.670,60 € par voie d'émission de 78.774 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1,90 € chacune, intégralement libérées et attribuées aux apporteurs en rémunération d'une partie de leur apport.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 octobre 2017 a autorisé le Conseil d'Administration :

dans sa seconde résolution, à procéder, en une ou plusieurs, fois, à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre par la Société, au profit des membres du personnel salarié de la Société, ou de certaines catégories d'entre eux, et/ou de ses mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L. 225-197-1, II du code de commerce, ainsi qu'au profit des membres du personnel salarié des sociétés ou groupements d'intérêt économique dont la Société détiendrait, directement ou indirectement, au moins 10 % du capital ou des droits de vote à la date d'attribution des actions concernées et fixé à 30.000 actions d'une valeur nominale unitaire de 1,90 € le nombre total d'actions pouvant être attribuées gratuitement par le conseil en vertu de ladite autorisation.

dans sa troisième résolution, dans le cadre des articles L. 225-177 à L. 225-185 du code de commerce, à consentir, pendant les périodes autorisées par la loi, en une ou plusieurs fois, au bénéfice des membres du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux (ou de certains d'entre eux) de la Société et des sociétés et groupements d'intérêt économique liés à la Société dans les conditions définies à l'article L. 225-180-I dudit code, des options donnant droit à la souscription ou à l'achat d'actions ordinaires, étant précisé que :

- le nombre d'options attribuées au titre de ladite autorisation ne pourra donner droit à l'achat ou la souscription de plus de 100.000 actions d'une valeur nominale de 1,90 € l'une, étant également précisé que s'ajoutera à ce plafond le montant supplémentaire des actions à émettre pour préserver, conformément aux stipulations contractuelles applicables, les droits des porteurs de valeurs mobilières et autres droits donnant accès à des actions,
- le nombre total d'actions pouvant être souscrites sur exercice des options de souscription d'actions attribuées et non encore levées ne pourra jamais être supérieur au tiers du capital social.

Par décision du Conseil d'Administration du 13 février 2018, la société a attribué 27.700 actions gratuites.

Au 31 décembre 2019, 15.667 actions ont été définitivement attribuées aux bénéficiaires en date du février 2019 après une période d'acquisition de 1 an. Ces actions gratuites ont été prélevées sur les actions détenues par la Société. Au 31 décembre 2019, compte tenu du départ de la société de certains bénéficiaires, il reste 8.333 actions gratuites existantes à attribuer définitivement ou à émettre par la Société, l'augmentation de capital social potentielle liée à l'émission de ces 8.333 actions est de 15.832,70 €.

Par décision du Conseil d'Administration du 13 février 2018, la société a émis 8.000 options de souscription ou d'achat d'actions exerçables jusqu'au 12 février 2018. Chaque option donne le droit de souscrire à une action d'une valeur nominale de 1,90 € au prix de 32,40 € par action.

Au 31 décembre 2019, aucune de ces options n'ont été exercées et n'ont donné lieu à une augmentation de capital. Au 31 décembre 2019, 8.000 options peuvent encore être exercées, l'augmentation de capital social potentielle liée à l'exercice de ces 8.000 options est de 15.200,00 €.

L'Assemblée Générale à caractère Mixte du 27 juin 2019 a autorisé le Conseil d'Administration :

dans sa dix-septième résolution, à procéder, en une ou plusieurs, fois, à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre par la Société, au profit des membres du personnel salarié de la Société, ou de certaines catégories d'entre eux, et/ou de ses mandataires sociaux qui répondent aux conditions fixées par l'article L. 225-197-1, II du code de commerce, ainsi qu'au profit des membres du personnel salarié des sociétés ou groupements d'intérêt économique dont la Société détiendrait, directement ou indirectement, au moins 10 % du capital ou des droits de vote à la date d'attribution des actions concernées et fixé à 10.000 actions d'une valeur nominale unitaire de 1,90 € le nombre total d'actions pouvant être attribuées gratuitement par le conseil en vertu de ladite autorisation.

Par décision du Conseil d'Administration du 30 août 2019, la société a attribué 2.000 actions gratuites. Au 31 décembre 2019, il reste 2.000 actions gratuites existantes à attribuer définitivement ou à émettre par la Société, l'augmentation de capital sociale potentielle liée à l'émission de ces 2.000 actions est de 3.800,00 €.

7. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Déc 2019

En €

Rubriques	Capital	Primes liées au capital	Ecart de Conversion	Réserve légale	Résultat de l'exercice consolidé	Autres réserves consolidées	Total capitaux propres
Situation au 31 Déc 2018	3 147 969	6 043 408	(641 715)	86 767	2 290 731	(14 921 756)	(3 994 596)
Affectation résultat n-1				138 191	(2 290 731)	2 152 540	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	5 614 098		5 614 098
Augmentation de capital	47 067	884 286	-	-		19 633	950 986
Autres mouvements	-	-	1 333 741	-		(1 333 741)	-
Variation de l'écart de conversion			(360 741)			-	(360 741)
Situation au 31 Déc 2019	3 195 036	6 927 694	331 285	224 958	5 614 098	(14 083 325)	2 209 747

Déc 2018

En €

Rubriques	Capital	Primes liées au capital	Ecart de Conversion	Réserve légale	Résultat de l'exercice consolidé	Autres réserve consolidées	Total capitaux propres
Situation au 31 Déc 2017	3 143 101	5 992 190	12 816	86 767	(3 451 713)	(11 470 043)	(5 686 882)
Affectation résultat n-1					3 451 713	(3 451 713)	-
Résultat de l'exercice					2 290 731		2 290 731
Augmentation de capital	4 868	51 218	-	-			56 086
Autres mouvements	-	-	-	-		-	-
Variation de l'écart de conversion			(654 531)				(654 531)
Situation au 31 Déc 2018	3 147 969	6 043 408	(641 715)	86 767	2 290 731	(14 921 756)	(3 994 595)

8. ECARTS DE CONVERSION

Conformément aux principes français en matière de comptes consolidés, les écarts de conversion actif et passif ont été comptabilisés en charges et produits financiers dans le résultat consolidé.

9. EMPRUNTS

La ventilation des emprunts par nature de taux d'intérêt est la suivante au 31 décembre 2019 :

En €	31/12/2019	Taux fixe	Taux variable
Emprunts obligataires convertibles en actions (OCA)	6 651 600	6 651 600	
Autres emprunts obligataires	-		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 396 567	4 396 567	
<i>dont Concours bancaires courants</i>	8 363		
Autres emprunts et dettes assimilées	32 623	32 623	
TOTAL	11 080 790	11 080 790	-

Les dates d'échéance ces emprunts sont :

En €	Banques	Total	Echéances
BNP		2 000 000	19/11/2024
BPI		2 000 000	30/11/2025
BPI		120 000	31/10/2021
HSBC		23 088	01/09/2020
CIC		161 971	25/11/2022
TOTAL		4 305 059	

Tous les emprunts (hors concours bancaires courant) sont libellés en euros

10. ETAT DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

En €	Début exercice	Variation de Périmètre/ Change	Dotations	Reprise / Reclassement	31/12/2019
Total Provisions Règlementées	-	-			-
Provisions pour litiges	-	-	81 000	-	81 000
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-	-
Autres provisions pour risques	329 818	-	157 978	- 329 818	157 978
Provisions pour pensions et obligations similaires	859 596	-	397 426	-	1 257 022
Provisions pour impôts	-	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations (entreprises concessionnaires)	-	-	-	-	-
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-	-
Autres provisions pour charges	-	-	-	-	-
Total Provisions pour Risques et Charges	1 189 414	-	636 404	- 329 818	1 496 000
Provisions pour dépréciation des comptes de clients	160 753	3 068	231 016	- 133 420	261 416
Provisions pour dépréciation des VMP	14 295	-	-	- 14 295	-
Total Dépréciations	175 048	3 068	231 016	- 147 715	261 416
TOTAL GENERAL	1 364 462	3 068	867 420	- 477 533	1 757 416

Dotations et reprises d'exploitation	709 442	-133 420
Dotations et reprises financières	157 978	-344 113
Dotations et reprises exceptionnelles		

11. CREANCES ET DETTES REPRESENTÉES PAR DES EFFETS DE COMMERCE

Créances et dettes représentées par des effets de commerce

Aucune créance ou dette n'est représentée par un effet de commerce au 31 décembre 2019.

12. CHIFFRE D'AFFAIRES

Ventilation du chiffre d'affaires par activité et par zones géographiques :

En €

Activité et répartition géographique	Jan 2019-Déc 2019	Jan 2018-Déc 2018
Ventes de licences		
France	10 432 981	9 697 968
Etranger	9 223 072	4 774 094
Total	23 015 287	14 472 061
Services		
France	13 131 974	12 730 699
Etranger	9 534 937	10 195 900
Total	22 666 911	22 926 598
Total Chiffre d'affaires	45 682 198	37 398 660

Ventilation du chiffre d'affaires par nature :

En €

Activité	Nature	31/12/2019	31/12/2018
Ventes de Licences	Licences perpétuelles	2 462 546	3 770 180
	Licences renouvelables	20 552 741	10 701 881
	Sous-total ventes licences	23 015 287	14 472 061
Services	Maintenance	6 544 998	5 732 223
	Saas et hébergement	9 742 008	12 367 898
	Conseil et assistance	6 262 514	4 750 599
	Autres	117 392	75 878
	Sous-total services	22 666 911	22 926 598
Total Chiffre d'affaires		45 682 198	37 398 660

13. RESULTAT D'EXPLOITATION

Ventilation du résultat d'exploitation par zone géographique :

En €

Répartition géographique du résultat d'exploitation	Jan 2019-Déc 2019	Jan 2018-Déc 2018
France	5 188 465	2 007 150
Filiales	2 284 599	667 575
Total	7 473 063	2 674 725

14. CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

En €

CHARGES FINANCIERES	31/12/2019	31/12/2018
Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	-	12 429
Intérêts et charges assimilées	448 665	430 602
Différences négatives de change	-	16 352
Charges nettes sur cessions de VMP	68 536	-
Total Charges financières	517 201	459 383

En €

PRODUITS FINANCIERS	31/12/2019	31/12/2018
Reprises, Provisions et transferts de charges	343 857	93 953
Autres intérêts et produits assimilés	15 381	43 563
Différences positives de change	439 032	616 505
Produits nets sur cessions de VMP	203 768	-
Total Produits financiers	1 002 038	754 021

TOTAL	484 837	294 638
--------------	----------------	----------------

15. CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

En €

CHARGES EXCEPTIONNELLES	31/12/2019	31/12/2018
Autres charges exceptionnelles	249 689	482 944
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	3 815	11 126
VNC des immobilisations incorporelles cédées	-	-
VNC des immobilisations corporelles cédées	686	-
VNC des titres cédés	-	-
VNC d'autres éléments d'actifs cédés	-	-
Mali provenant du rachat d'actions propres	228 753	9 708
Dotations aux provisions exceptionnelles	-	0
Total Charges exceptionnelles	482 943	503 778

En €

PRODUITS EXCEPTIONNELS	31/12/2019	31/12/2018
Autres produits exceptionnels	30 820	351 303
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	53 273	62 286
Produits de cession de titres (conso)	-	-
Produits de cession d'immobilisations incorporelles	-	-
Produits de cession d'immobilisations corporelles	538	150
Produits de cession de titres	-	-
Produits de cession d'autres éléments actifs	-	-
Boni provenant du rachat d'actions propres	51 699	60 621
Transfert de charges exceptionnelles	-	-
Total Produits exceptionnels	136 329	474 360

TOTAL	(346 614)	(29 418)
--------------	------------------	-----------------

16. IMPOTS DIFFERES

Le taux d'imposition futur retenu par la société est de 28% en France. Le montant total des déficits reportables pour l'entité française est de 1.287 307€.

En €

Nature	au 01/01/2019	Impact résultat	Impact réserves	Impact écart de change	au 31/12/2019
ACTIF					-
Différences temporaires	10 685	5 371			16 056
Provision indemnités départ retraite	240 687	111 279			351 966
Déficits fiscaux reportables	1 379 112	- 1 018 666			360 446
Annulation des écarts de conversion					-
Autres					-
IMPOTS DIFFERES ACTIFS	1 630 484	- 902 016			728 468

Les déficits reportables des filiales n'ont pas été activés dans la mesure où leur récupération n'est pas jugée probable à ce jour.

17. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

17.1. REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Les membres du Conseil d'administration ne perçoivent aucun jeton de présence. Les rémunérations versées aux membres du Conseil d'Administration ont représenté en totalité 1.229.186 € au 31 décembre 2019.

17.2. EFFECTIF

La situation de l'effectif au 31 décembre 2019 par pays se présente comme suit :

Nombre de salariés par pays	France	Espagne	Italie	Portugal	Royaume Uni	Etats-Unis	Canada	Allemagne	TOTAL
Effectif au 31/12/2019	139	19	4	23	1	24	6	0	216
Effectif moyen 2019	133,2	18,1	4,2	20,6	1	26,3	6,5	0	209,9

La situation de l'effectif au 31 décembre 2018 par pays se présente comme suit :

Nombre de salariés par pays	France	Espagne	Italie	Portugal	Royaume Uni	Etats-Unis	Canada	Allemagne	TOTAL
Effectif au 31/12/2018	114	19	3	20	1	28	9	0	194
Effectif moyen 2018	98	18,4	3,2	14	1	28,3	9	0	162,9

17.3. REMUNERATIONS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les rémunérations des commissaires aux comptes constatées au titre de l'exercice 2019 dans les charges au titre des missions légales et des services complémentaires se répartissent par entité de la façon suivante :

En €	KPMG		AUDIT EUREX		MAZARS	
	Mission légale	Autres Services	Mission légale	Autres services	Mission légale	Autres Services
EASYVISTA SA (France)	72 690	1 500	43 120	5 000		
EASYVISTA SA (Portugal)					10 000	

17.4. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés

1. Nantissements :

	€
• Nantissement du fonds de commerce en faveur du CIC	333 600
• Nantissement du fonds de commerce en faveur de HSBC	360 000
• Nantissement du fonds de commerce en faveur de BNP Paribas	2 400 000

Engagements reçus

1. Engagement de garantie

	€
• Contre garantie BPI FRANCE sur prêt HSBC	60.000
• Caution	NEANT

2. Cautions données par d'autres personnes physiques

	€
• Emprunts auprès des établissements de crédit	NEANT